

Le président lit une lettre qu'il a reçue du sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères relative au cas du réserviste français, le soldat Justin-Louis Durand. Cette lettre démontre que notre Haut Commissaire à Paris avait reçu instructions de discuter cette affaire avec le gouvernement français.

Le président informe aussi le Comité que le bill 39; intitulé Loi concernant la disposition de certains fonds de cantines, avait été renvoyé au Comité.

Le Comité passe alors à la considération des témoignages sur les recommandations soumises par la Légion canadienne, à propos de l'établissement des soldats.

Appel, assermentation et interrogatoire de M. Herwig et du major Ashton. Le major Ashton produit des tableaux sur la réévaluation et les recouvrements que le Comité ordonne d'inclure dans les délibérations. Voir l'annexe ci-après.

Après avoir été appelé et assermenté, le lieutenant-colonel Lafèche est interrogé de la part de la Légion canadienne au sujet des fonds de cantines. M. Scammell donne des explications relativement à la disposition du fonds en vertu de la Loi concernant les fonds de cantines.

Sur la proposition de M. Thorson, il est résolu que les recommandations de la Légion canadienne concernant les pensions pour service militaire et la préférence dans le Service civil soient ajoutées en tant qu'annexe aux délibérations.

Le Comité s'ajourne alors à cinq heures de l'après-midi pour la discussion.

---

VENDREDI le 13 avril 1928.

Le Comité spécial des pensions et problèmes des anciens combattants se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Power.

*Membres présents:* MM. Adshead, Arthurs, Black (Yukon), Clark, Gershaw, Hepburn, McGibbon, McLean (Melfort), McPherson, Power, Ross (ville de Kingston), Sanderson, Speakman et Thorson.—14.

Les témoins présents à interroger sont: le major J. L. Melville, du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, chef de la division des ateliers *Vetcraft* et des appareils orthopédiques et chirurgicaux.

MM. E. H. Scammell, J. C. G. Herwig et F. L. Barrow sont également présents.

Le président informe le Comité qu'il a reçu deux communications émanant de la Légion canadienne, *B.E.S.L.*, à savoir: (1) de M. Saunders, secrétaire de la succursale Britannia à Victoria, C.-B., relative à environ 8,200 pensionnaires atteints d'invalidité demeurant dans la Colombie britannique, dont une large proportion sont désavantagés pour l'obtention d'emplois convenables; (2) de M. Clyma, secrétaire de la succursale 26, de Toronto, ayant trait aux anciens soldats invalides employés dans les ateliers *Vetcraft* qui ne retirent pas leur salaire chaque jour férié. Les communications susdites sont incluses dans les délibérations de ce jour.

Le Comité passe alors à la considération des témoignages donnés sur l'emploi des anciens soldats invalides dans les ateliers *Vetcraft*.

Après avoir été appelé et assermenté, le major Melville est interrogé. Il témoigne sur l'organisation, l'assistance et la production; il énumère les divers articles fabriqués dans les ateliers dans les divers centres du Canada; aussi sur la catégorie des pensionnaires admis pour cette besogne, leur nombre, les résultats des opérations et les recommandations du Ministère.